

## Comité exécutif du Conseil multidisciplinaire (CECM)

Réunion tenue le 22 octobre 2020 – via TEAMS

**PROJET**

Ordre du jour	Document joint	horaire			Présent	Absent
1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion		10h	Ariane Allard	Psychoéducatrice		X
2. Adoption de l'ordre du jour	X		Isabelle Benoit	Travailleuse sociale, Programme jeunesse	X	
3. Cooptation de Nadine Lajeunesse, ergothérapeute			Isabelle Bombardier	Coordonnatrice en résonance magnétique	X	
4. Adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 24 septembre 2020	X		Ahmed Douadi	Technicien en génie biomédical et trésorier du Conseil multidisciplinaire	X	
5. Affaires découlant des réunions précédentes			Guy Jolicoeur	Travailleur social et président du conseil multidisciplinaire	X	
6. Nouvelles du président-directeur général		10h15	Nadine Lajeunesse	Ergothérapeute	X	
7. Nouvelles de la DSM		10h30	Marcel Landry	Conseiller cadre en travail social	X	
8. Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire		10h45	Magalie Leblanc	Physiothérapeute et secrétaire du Conseil multidisciplinaire	X	
9. Libération des membres du CECM			Luc Legris	Directeur adjoint à la DSM volet pratiques professionnelles	X	
10. Projet de résolution AGA	X		Sylvain Lemieux	Président-directeur général	X	
11. Suivi des comités relevant du CECM		10h55	Marie Alice Mehu	Éducatrice spécialisée		X
11.1 Rapport du comité de coordination des comités de pairs		10h55	Caroline St-Denis	Directrice des services multidisciplinaires	X	
11.2 Rapport du comité de maintien et promotion des compétences		11h00	Martin St-Georges	Organisateur communautaire	X	
11.3 Rapport du comité AGA		11h05				
11.4 Rapport du comité des communications		11h10				
11.5 Rapport du comité trésorerie		11h15				
12. Sommaire post-mortem première vague du CM	X	11h25				
13. Remplacement d'Émilie Mercier au CA		11h50				
14. Varia		11h55				
15. Prochaine réunion ordinaire : le 26 novembre 2020						
16. Clôture de la réunion		12h00				

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
1.	Constatation du quorum et ouverture de la réunion	La réunion débute à 10h00.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par M. Legris appuyé par Mme Leblanc, d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.	
3.	Cooptation de Nadine Lajeunesse, ergothérapeute	Il est proposé par Mme Leblanc, appuyé par M. Douadi, de coopter Madame Nadine Lajeunesse, ergothérapeute au CLSC Saint-Michel. Les membres votent à l'unanimité pour entériner la résolution et Mme Lajeunesse est cooptée pour une période de deux ans, selon les règlements. Les membres souhaitent la bienvenue à Mme Lajeunesse.	
4.	Proposition d'adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 24 septembre 2020	Il est proposé par Mme Leblanc, appuyé par M. Douadi, d'adopter le compte rendu de la réunion ordinaire du 24 septembre 2020 tel quel. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.	
5.	Affaires découlant des réunions précédentes	Il est convenu que les suivis seront effectués selon l'ordre du jour de la rencontre.	
6.	Nouvelles du président-directeur général	<p>M. Lemieux présente les nouvelles du président-directeur général :</p> <p>Nouvelles du CIUSSS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vague 2 : préoccupation sur le maintien des activités cliniques, un grand défi, très exigeant. Nous sommes très présents dans la communauté, les liens maintenus avec les tables de quartiers, les organismes communautaires, sont tous une force qu'on doit continuer de construire.</li> <li>▪ Beaucoup de télé travail, dans la mesure du possible, favorisée pour la vague 2, des portables déployés en nombre suffisant.</li> <li>▪ IUSMM : un secteur à protéger le plus possible, maintenir les services en santé mentale, avec le niveau d'anxiété qui augmente.</li> <li>▪ Plus difficile dans le secteur hospitalier : Pénurie de main d'œuvre, besoins criants en inhalothérapie et en soins infirmiers. Avons été obligés de déployer un plan de contingence avec une fermeture de lits, pour être capable de rendre les services sécuritaires, tout en permettant au personnel d'œuvrer dans des conditions acceptables.</li> <li>▪ Stratégie de délestage : une vidéo diffusée aujourd'hui qui explique les 6 éléments déclencheurs pour le délestage dans certains secteurs d'activités. Près de 560 nouveaux PAB disponibles, ce qui donne de la main d'œuvre</li> </ul>	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		<p>supplémentaire dans les CHSLD, ainsi que les personnes du site Je contribue.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le respect des mesures sanitaires portent fruit, ne pas lâcher. Comparativement à la vague 1, on note que le niveau de mobilisation n'est pas optimal, le focus est toujours le même : comment s'organiser avec le personnel qu'on a pour rendre des services. C'est une situation avec énormément de pression sur chacun, on doit travailler en équipe. Nous nous sommes structurés avec l'implantation d'un poste de commandement qui se rencontre trois fois par semaine, cela facilite la coordination des services. Il y a aussi un poste de commandement Montréalais, on se réunit deux par semaine, cela facilite la coordination à Montréal.</li> <li>▪ Mme Lajeunesse témoigne de la réalité des employés en CLSC aux soins à domicile : les consignes ne sont pas claires, pas de lignes directrices en ce qui a trait à l'EPI, ce qui préoccupe les professionnels qui se déplacent dans les domiciles dans les zones chaudes et sont exposés. De plus, avec l'augmentation de télétravail, pas beaucoup de flexibilité pour la planification des rendez-vous avec les familles, les rendez-vous annulés, l'application terrain est plus difficile.</li> </ul> <p>M. Lemieux rappelle que les intervenants ne vont pas en zone chaude, les domiciles ne sont pas des zones chaudes, la recommandation officielle est le port du masque, c'est ce qui est privilégié. Il rappelle la mesure qui avait été mise en place à la vague 1, l'appel téléphonique avant la visite à domicile, pour explorer la présence de symptômes, mais l'équipement essentiel reste le masque. M. St-Georges demande si l'application des mesures n'est pas respectée, si les soins à domicile peuvent être interrompus sur place. Mme St-Denis mentionne que les soins peuvent être interrompus mais ajoute qu'il faut cependant faire les démarches et voir si la consultation peut se poursuivre à distance.</p> <p>M. Lemieux invite à lire la politique de télétravail adoptée la semaine dernière qui encadre les rôles et responsabilités. Cette nouvelle façon de travailler, en télétravail, qu'on apprend tous ensemble.</p> <p>M. St-Georges amène le questionnement sur le défi à venir avec l'approche de la période de vaccination à domicile et l'application des mesures sanitaires. Mme St-Denis réplique que la vaccination est coordonnée dans des espaces communs avec les directives déjà transmises aux propriétaires d'HLM et l'application des consignes adéquates. M. Jolicoeur demande si des plages de vaccination sont prévues. Mme St-Denis dit que les enjeux</p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		de délestage limitent l'offre de service de vaccination, à évaluer. Il y a eu une demande au niveau du ministère pour augmenter le nombre de titres d'emploi pour vacciner, les travaux sont en cours.	
7.	Nouvelles de la DSM	<p>Mme St-Denis fait l'état de situation de la DSM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Topo délestage : Les professionnels ne sont pas encore touchés, plus de demandes en temps supplémentaires, d'autres actions mises en place, mais pas de déplacements présentement vers les zones chaudes.</li> <li>▪ Inhalothérapie : plan pour SRSAD pour venir en aide au niveau des unités hospitalières, en planification.</li> <li>▪ COVID : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Selon les niveaux d'urgence dans l'organisation, il est important de se situer dans nos objectifs. M. St-Georges suggère un résumé du niveau d'alerte et d'urgence au début de chaque rencontre.</li> <li>▪ Très peu d'employés touchés selon le tableau des employés, environ 4 à 6 professionnels, zones fragiles comme l'inhalothérapie qui peut avoir un impact sur l'offre de service.</li> <li>▪ Niveau d'alerte de l'établissement est établi par plusieurs réalités : nombres d'employés touchés, nombre de patients hospitalisés, les zones chaudes créées en CHSLD et le niveau de contamination du territoire.</li> <li>▪ Hospitalisations augmentent de plus en plus, une cascade est planifiée, données suivies de près. Présentement, cela n'a pas augmenté de façon exponentielle comme la première vague.</li> <li>▪ CHSLD commencent à être plus contaminés, dont Marie-Rollet, Jeanne LeBer, où il y avait plus d'employés asymptomatiques.</li> <li>▪ De plus, 70 employés présentement en isolement pour dépistage.</li> <li>▪ Suivi de l'éclosion au CLSC Saint-Michel : situation stabilisée, 3 employés en isolement actif</li> <li>▪ Suivi au CLSC Mercier-Est Anjou : éclosion probablement causée par le covoiturage sans le port de masque et par la prise de repas ensemble, il reste seulement un cas en isolement.</li> </ul> </li> <li>▪ Les situations se sont retrouvées inter reliées car éclosion due au</li> </ul>	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		<p>covoiturage sans le port de masque et par la prise de repas ensemble selon l'analyse faite par les ressources humaines.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Roulotte modulaire pour l'oncologie, reconnaissance de l'institut universitaire pour l'oncologie et la thérapie cellulaire: activités seront amorcées en janvier 2021 de façon progressive. Les pratiques vont être impliquées pour l'arrimage des employés vers les nouveaux locaux.</li> <li>▪ GMFU : rencontre avec l'Université, activités relancées, reconnaissance du GMF est complétée, travaux pour obtenir le U d'ici mai 2022. Il va y avoir 6 résidents qui vont être ciblés, un APPR, 0,5 TS et 0,5 physio, pour les cliniques de locomoteur.</li> <li>▪ Nouveau GMF : 20<sup>ème</sup> GMF secteur Saint-Léonard-Saint-Michel ouvrira sous peu, il n'est pas encore accrédité. Il y aura aussi 0,5 TS et 0,5 d'un autre professionnel.</li> <li>▪ NSA : Évaluations des professionnels sont faites afin que le patient ait accès à tous les services dans les meilleurs délais, une variable additionnelle qui est documentée en CH, est le nombre de patients en attente d'orientation, données à envoyer au MSSS selon leur demande.</li> </ul> <p>M. Legris fait l'état de situation des pratiques professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Centre d'excellence : présentation au CAU, également présenté en simultané à la DSI, Marcel Landry, conseiller en pratiques exemplaires en support au CECM.</li> <li>▪ M. Landry présente le topo : M. Landry ouvre un partage d'écran des dernières activités du centre d'excellence. Des travaux sont en cours sur toutes les veilles de l'établissement, de la migration de ce qui existait sur intranet vers la page CIUSSS, donc il y aura une cohérence et évitera un dédoublement, veilles pour tous les titres d'emploi, à développer progressivement, quand les veilles seront prêtes, une note de service suivra. Les veilles peuvent concerner tous les professionnels de DSI, DSP, DSM.</li> <li>▪ Regroupements disciplinaires : activité une fois par année par discipline, événement qui veut renforcer le lien de la profession, milieu d'échange avec le conseiller cadre et les membres, sur des sujets particuliers, sur les lois modifiées, se veut un lieu commun d'échange qui pourrait éventuellement influencer les pratiques. En cours de structure, planification avec les collègues des pratiques.</li> </ul>	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Site web du Centre d'excellence : travaux en cours, section pour le CECM comme plateforme de communication, en actualisation.</li> <li>▪ 3 conseillers cliniques des pratiques en amorce de travail sur trois volets différents, dont le rendez-vous scientifique multidisciplinaire. Ex. explication d'une thèse par son auteur en 180 secondes.</li> <li>▪ Volet recherche : 2 centres de recherches pour les services multidisciplinaires, travaux en amorce.</li> <li>▪ Conférences-midi à développer, ont changé de nom pour: « <i>Les midis à savoirs</i> ». Les sujets sont choisis depuis les commentaires du sondage pour développer les conférences, le 12 novembre prochain, conférence de Carol Alain sur « <i>Le choc des générations</i> ».</li> <li>▪ Opportunité de rayonnement : leadership au niveau provincial sur la santé et bien-être des hommes : dévoilement officiel dans le cadre d'un webinaire le 12 novembre, avec Brigitte Lavoie sur la résilience des hommes en temps de pandémie.</li> <li>▪ Le CECM sera interpellé à collaborer avec le centre d'excellence dans toutes les activités.</li> <li>▪ M. St-Georges se réjouit du réinvestissement dans le CECM, la DSM et de la volonté de structure permanente. Belle concentration autour des professions et la stimulation de participation des membres.</li> <li>▪ M. Landry précise que les actions sont sur les trois prochaines années, à travailler ensemble. M. Legris ajoute que nous avons profité de la création de la nouvelle direction de mission universitaire pour prendre notre place, le Centre d'excellence c'est nous tous. Réseautage actif avec l'enseignement, la recherche, en s'arrimant avec la direction de la mission universitaire et le développement du centre d'excellence des soins infirmiers, dont un statutaire aux 2 semaines avec le Centre d'excellence de la DSI.</li> <li>▪ Mme Bombardier ajoute que la partie technique et l'imagerie font également partie du groupe, de ne pas les oublier. M. Legris confirme que cela fait partie de la vision de travailler avec tous les titres d'emploi. D'ailleurs, le 10 novembre prochain aura lieu la Semaine des technologues et M. Jolicoeur a été invité en tant que président du CM. M. Legris réitère qu'on est bien ouvert aux idées, aux suggestions des membres.</li> <li>▪ M. St-Georges demande si déjà des thèmes ont été identifiés pour publiciser les événements. Il serait important de prendre les 3 grands</li> </ul>	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/déla
		<p>secteurs pour s'assurer que chacun des groupes aient une profession qui est sollicité. M. Legris mentionne que les thématiques seront basées sur le sondage, mais nous devons garder une certaine agilité pour traiter les sujets d'actualité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M Legris ajoute qu'une démarche est initiée avec l'UdeM et des patients partenaires, une première formation sur le partenariat de soin dans la stratégie DSI-DSM a eu lieu, formation donnée aux conseillers cadres DSI-DSM par zoom et enregistré; le 2<sup>e</sup> atelier est à venir. Plan de déploiement à venir pour accompagner les directions cliniques.</li> <li>▪ M. St-Georges souligne qu'il faut être prudent et bien identifier les principes, mais pour la pratique, on devrait enchâsser les actions dans un rapport clinique. M Legris précise que le patient partenaire n'est pas inclus dans l'encadrement clinique ou le développement de l'organisation.</li> <li>▪ Encadrement clinique : l'année passée, on animait 6 groupes avec l'ensemble des SAC et eux avec la prime de coordination compte tenu de la Covid nous n'avons pas réactivé les rencontres, ils vont migrer plus vers une communauté de pratique. On va monter des contenus de formations. En réflexion pour une interface sur la page web du centre d'excellence pour avoir un point commun pour la transmission de connaissances, travaux en cours.</li> <li>▪ Dysphagie : travaux se poursuivent sur la nomenclature des liquides épaissis par un groupe de travail, Amélie Lacroix pourrait faire une présentation au CECM sur la dysphagie et la sécurité de la clientèle dans ce changement de nomenclature.</li> <li>▪ PII : M. Jolicoeur et Mme Leblanc ont rencontré M Jocelyn Bisson, ainsi que la DQÉPÉ et la santé mentale, pour s'informer du nombre de dossiers que l'agrément avait regardé pour ce sujet, mais nous n'avons eu aucun retour. Mme St-Denis fera le suivi d'informations au niveau de la santé mentale.</li> </ul>	
8.	Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire	<p>M. Jolicoeur informe les membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mme Magalie Leblanc a été assignée au comité de gestion des risques comme représentante du CECM</li> <li>▪ M. Ahmed Douadi a été assigné au conseil d'administration comme représentant du CECM</li> <li>▪ M. Jolicoeur a été assigné au comité des pratiques professionnelles et au CMUR comme représentant du CECM</li> </ul>	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/déla
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. Jolicoeur annonce la nomination des officiers du CECM : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. Martin St-Georges, vice président du CECM</li> <li>▪ Mme Isabelle Bombardier, responsable des communications du CECM</li> </ul> </li> </ul> <p>M. Jolicoeur rappelle l'importance de continuer les actions afin de recruter de nouveaux membres au sein du CECM, surtout suite aux 3 récentes démissions.</p> <p>La rencontre des présidents de l'ACMQ a eu lieu en format déjeuner causerie, il a été mentionné lors de la rencontre que la cotisation de l'ACMQ reste à être payée. Il résume que lors de la dernière rencontre, ces dossiers ont été retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La formation des CM, au niveau de la gouvernance et des communications.</li> <li>▪ Les professionnels : Prise de position dans les grands enjeux de la province. Ex : dossier de la protection de la jeunesse. Aussi le dossier interdisciplinarité, M. Jolicoeur se questionne par rapport à l'absence du CMDP à la table depuis le départ du Dr Luyet. Mme St-Denis fera le suivi auprès de Dr Leblanc pour une première approche. M. Jolicoeur mentionne qu'il y a des CIUSSS qui sont beaucoup plus avancés au niveau interdisciplinaire et ils travaillent sur une base régulière avec les trois conseils.</li> <li>▪ Inquiétude sur le remplacement des professionnels par du personnel des agences tel que dans la DSAPA et la DITSA où la majorité des professionnels proviennent des agences et donc ne relèvent pas du CECM. Mme St-Denis fera un suivi à ce sujet.</li> <li>▪ M. St-Georges fait noter que Mme Émilie Mercier a quitté son poste au CA et également son poste de vice-présidente à l'Association provinciale des conseils multidisciplinaires. Notre représentation au niveau provincial est à questionner lors d'une prochaine rencontre de l'exécutif et mettre l'ACMQ à l'ordre du jour.</li> </ul>	
9.	Libération des membres du CECM	M. Jolicoeur informe que la problématique de libération des membres Ahmed Douadi et Isabelle Bombardier est réglée avec l'aide de la DSM.	
10.	Projet de résolution AGA	M. Jolicoeur témoigne qu'il semble difficile de réaliser une AGA d'ici la fin novembre. On regarde l'utilisation de Livestream, besoin d'aide pour l'application Livestream et repousser l'AGA en janvier prochain. M. Legris apportera l'aide nécessaire pour Livestream, on rejoint beaucoup plus de monde, voir cela comme une opportunité.	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/déla
		<p>M. Lemieux ajoute que le CMDP a tenu une AGA du CMDP, ainsi que le Carrefour des cadres. Il faut seulement cibler une heure dans la journée pour le volume de participants et s'assurer de l'efficacité du fonctionnement de l'application. M. Legris s'assurera avec l'audio-visuel pour la meilleure stratégie. M. Jolicoeur convoquera Mme Sylvie Cadieux.</p> <p>Mme Leblanc informe que suite à une suggestion de l'ACMQ il est recommandé de faire une modification de règlement pour le quorum pour l'AGA virtuelle. Une discussion s'ensuit. M. St-Georges suggère de l'essayer en Livestream sans modification de règlement pour rester fidèle au processus démocratique. Il est appuyé par M. Douadi. Il est convenu de procéder tel quel.</p>	
11.	Suivi des comités relevant du CECM		
11.1	Rapport du comité de coordination des comités de pairs	M. St-Georges demande des volontaires parmi les membres pour faire partie du comité de pairs, suite aux récentes démissions. Dossier à suivre à la prochaine rencontre.	
11.2	Rapport du comité de maintien et promotion des compétences	Rencontre cet après-midi. Suivi à la prochaine rencontre.	
11.3	Rapport du comité AGA	Rencontre à venir jeudi 28 octobre en après-midi à la rencontre des officiers. Suivi à la prochaine rencontre.	
11.4	Rapport du comité des communications	Première rencontre, sommes toujours en attente du plan de communication, suite au départ de Mme Edouardine Gombe, il semble important que le service de communication retourne notre appel. M. Legris suggère de communiquer avec Marie-Josée Guilbault, chef de service.	
11.5	Rapport du comité trésorerie	<p>M Douadi spécifie que pour cette année on a payé pour 2545 membres, mais 2516 membres actuellement selon la liste mise à jour.</p> <p>Mme Leblanc informe qu'il y a encore des problèmes avec l'imputation des heures pour le CM. Mme Leblanc enverra la liste des membres et les titres d'emplois à M. Legris et à M Landry.</p>	
12.	Sommaire post-mortem première vague du CM	Sommaire post-mortem première vague du CM mis à jour soumis, à discuter lors de la prochaine rencontre.	
13.	Remplacement d'Émilie Mercier au CA	Sujet traité.	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/déla
14.	Varia	Commentaire de M. St-Georges, agréablement surpris en ce qui a trait à l'avancement des travaux malgré la pandémie. Cependant, le niveau d'implication et d'engagement étant ce qu'il est, on espère que les libérations des membres suivront le rythme de travail, plus lourd avec la COVID. Mme St-Denis ajoute qu'il a été entendu que les heures consacrées au CECM en dehors des heures de travail, ces heures seront rémunérées. Elle recommande, sans toutefois s'épuiser, avec votre réalité de famille et le travail. M. Jolicoeur rappelle qu'en fin juin les membres étaient épuisés, avaient demandé à ce que la réunion soit reportée.	
15.	Prochaine réunion ordinaire	La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 26 novembre 2020 via TEAMS.	
16.	Clôture de la réunion.	Il est <b>PROPOSÉ</b> , dûment <b>APPUYÉ</b> et unanimement <b>RÉSOLU</b> de lever la réunion à 11 h55.	

\_\_\_\_\_

Président

\_\_\_\_\_

Secrétaire